



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Logement et de
l'Aménagement du territoire
Le Ministre

Réponse du Ministre du Logement et de l'Aménagement du territoire, Monsieur Claude Meisch, à la question parlementaire n°3610 des honorables Députés Monsieur Yves Cruchten et Madame Paulette Lenert au sujet de l' « Évolution récente de la production de logements au Luxembourg ».

1. Combien de logements ont été achevés au Luxembourg entre 2021 et 2025, et le Gouvernement peut-il fournir une ventilation par année pour cette période ?

En 2021, 4.051 logements ont été achevés.

Les publications concernant les années 2022 et 2023 sont prévues au cours de l'année 2026, tandis que celles portant sur 2024 et 2025 devraient paraître en 2027.

2. Dans la mesure du possible, ces chiffres peuvent-ils être décomposés par type de logement (maisons unifamiliales, appartements, autres) pour chacune des années concernées ?

La répartition des 4.051 logements est la suivante :

- 1.248 maisons
- 1.947 logements dans des immeubles à appartements
- 855 logements dans des immeubles semi-résidentiels
- 1 logement dans les autres types d'immeubles

3. Le Gouvernement constate-t-il, sur la période 2021-2025, la poursuite du changement structurel évoqué dans le rapport, à savoir une part croissante des appartements par rapport aux maisons individuelles dans les logements nouvellement achevés ?

En 2021, la part des appartements était de 69,2%. Cette part a effectivement tendance à augmenter dans le temps.

Luxembourg, le 2 mars 2026

Le Ministre du Logement et
de l'Aménagement du territoire

(s.) Claude Meisch